

*En complément de ses activités de conseil, d'étude, de recrutement et de formation*

TH Conseil vous propose des prestations d'accompagnement  
opérationnel individualisé

# L'ACCOMPAGNEMENT **INDIVIDUALISÉ**





# Nos prestations



## DIAGNOSTIC de situation

**Situations complexes impliquant un salarié handicapé**

*TH Conseil élabore un diagnostic de la situation et vous propose des pistes d'amélioration immédiatement opérationnelles!*



## BILAN de compétences

**En appui du test GOLDEN (ECPA)**

*TH Conseil évalue atouts personnels, aptitudes et motivations des personnes, en prenant en compte leurs besoins de compensation dans l'élaboration de leur projet professionnel*



## SENSIBILISATION du collectif de travail

**Une personne handicapée arrive dans l'un de vos services ?**

*TH Conseil sensibilise le collectif de travail, en collaboration avec la personne handicapée, en soulignant les besoins spécifiques de la personne et les mesures de compensation requises*



## SUIVI de l'alternance

**Dans le cadre d'un dispositif de formation en alternance**

*TH Conseil accompagne l'ensemble des acteurs sur toute la durée du processus*



## HOTLINE d'information

**Questionnements sur une situation ?**

*TH Conseil répond aux questionnements de tous les salariés handicapés -reconnus ou non- ou de leurs managers sur la thématique du handicap et de la déclaration*



## RE-DÉFINITION de carrière

**Retour après une longue absence, survenance d'une inaptitude...**

*TH Conseil accompagne la personne handicapée, son manager et/ou sa structure dans la (re)définition de projet professionnel ou dans le retour à l'emploi*



Voir nos  
**RÉFÉRENCES**



# DIAGNOSTIC de situation

Une situation complexe découle d'une **multitude de contextes spécifiques et en interaction** : professionnel, familial, personnel, interpersonnel, lié au handicap.

Une expertise pluridisciplinaire et une solide expérience de terrain : la complexité des environnements, c'est notre métier !

## Étapes clés

- 🔍 Recueil d'informations
- 🔍 Analyse de la situation
- 🔍 Préconisations d'amélioration
- 🔍 Accompagnement à la mise en oeuvre (optionnel)

## La démarche TH Conseil

**Conjuguer le singulier au pluriel...**

Évaluer les conséquences du handicap de la personne au regard de ses sphères personnelle, professionnelle et sociale.

**...et le pluriel au singulier !**

Prendre en compte la situation et les besoins du collectif de travail dans l'élaboration des préconisations.





# BILAN de compétences

*Envisager de nouvelles orientations, en fonction de ses aptitudes, envies ou appétences... Le bilan de compétences permet de **prendre du recul** et de **renforcer la confiance en soi**, afin de **valider des projets viables et raisonnables**.*

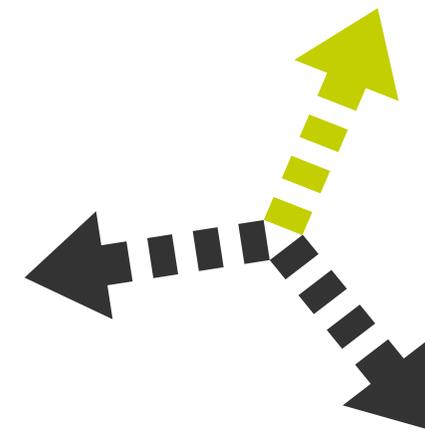
*Pour un collaborateur handicapé, les conséquences du handicap constituent un paramètre complémentaire à prendre en compte.*

## Notre action

- ✓ Mettre en évidence un portefeuille de compétences en analysant le parcours de vie
- ✓ Définir les aptitudes professionnelles et personnelles
- ✓ Élaborer un ou des projet(s) professionnel(s) réaliste(s)
- ✓ Intégrer les conséquences du handicap (et leur éventuelle compensation) dans l'élaboration du projet

## Notre crédo

Ouvrons le champ des possibles ! Et tant pis pour les freins.



*Le test GOLDEN constitue un **inventaire de personnalité** dans lequel la personne se situe au cœur de la réflexion sur ses points forts et ses axes de développement.*

*Nos consultant·e·s sont formé·e·s et certifié·e·s à l'outil GOLDEN.*



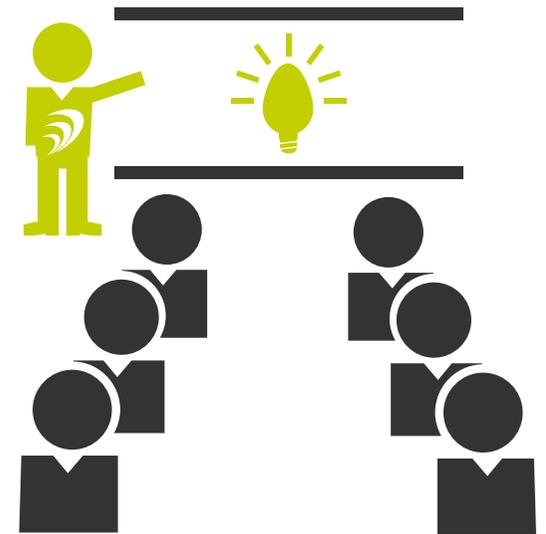
# **SENSIBILISATION** du collectif de travail

*Une vie professionnelle réussie –notamment pour un collaborateur handicapé– dépend du contexte de travail au quotidien... Autrement dit de tous !*

*TH Conseil sensibilise les membres du collectif de travail en proposant un référentiel commun sur les notions de handicap et de compensation, pour expliquer les besoins spécifiques de la personne.*

## Objectifs

-  Permettre à l'équipe de **prendre conscience des biais décisionnels** liés au handicap
-  Intégrer le **principe de compensation raisonnable** comme outil d'égalité des chances et **comprendre les mesures de compensation** mises en œuvre (pour un collègue handicapé présent ou en cours d'intégration dans l'équipe)
-  Comprendre les **difficultés d'expression** sur la situation par la personne handicapée : **processus de deuil, Ligne de Position Personnelle** (sympathie versus empathie)...
-  **Savoir communiquer sur le handicap** : comment, dans quel but, quels freins ?



## Notre approche

Un éclairage personnalisé pour + d'efficacité et de qualité de vie au travail !



# SUIVI de dispositif alternance

*Formation en alternance, Certificat de Qualification Professionnelle... L'alternance constitue un moyen pour l'entreprise de former des personnes en fonction de ses besoins, tout en leur assurant une montée en compétence progressive.*

*Avec TH Conseil, bâtissez cette collaboration sur des bases solides grâce à notre suivi tout au long du dispositif !*

## Vraiment suivi !

- ✚ Suivi téléphonique individuel et mensuel (*a minima*) des trois principaux acteurs : stagiaire, tuteur et manager
- ✚ Sur toute la durée du dispositif de formation, en garantissant la confidentialité des échanges

## Notre démarche

- \* Établir un échange régulier et ouvert avec un intervenant extérieur à la structure
- \* Élaborer des solutions facilitant intégration et apprentissage
- \* Alerter la structure pour mobiliser les ressources nécessaires en cas de difficulté, en accord avec la personne





# HOTLINE d'information

Questionnement(s) sur une situation, difficultés du quotidien, besoin d'en savoir plus...

TH Conseil répond aux questionnements de tous les salariés handicapés -reconnus ou non- ou de leurs managers sur la thématique du handicap et de la déclaration.

## Au cœur de notre réflexion

- ☎ La personne dans sa singularité
- ☎ Les besoins de compensation du handicap
- ☎ Les moyens potentiels de votre structure

Tout semble plus simple après !



## ALLO TH CONSEIL...



**POURQUOI** devrais-je déclarer mon handicap ?

**JE N'OSE PAS DIRE** à mon employeur que je suis reconnu travailleur handicapé

Quel va être le **REGARD DES AUTRES** ?



**À QUOI AI-JE DROIT** du fait de mon handicap ?

J'ai le sentiment que mon handicap est un frein à mon évolution. **QUE DOIS-JE FAIRE** ?

J'aimerais parler de mon handicap parce que j'ai des besoins, mais **COMMENT L'ABORDER** ?

En cas de reconnaissance officielle de mon handicap, **QU'EST-CE QUI VA CHANGER** ?

**COMMENT ÉVOQUER LE SUJET** avec l'un de mes collègues handicapés ?



# RE-DÉFINITION

# de carrière

*Retour après une longue absence, survenance d'une inaptitude... Retrouver un poste ou avancer vers un nouvel emploi implique une action multiple !*

*TH Conseil impulse cette dynamique de retour à l'emploi ou d'évolution professionnelle et forme à « être acteur de son évolution professionnelle avec un handicap ».*

## Leviers de réussite

- 🔄 Examen des **compétences**
- 🔄 Analyse des **conséquences du handicap et des compensations éventuelles**
- 🔄 Construction d'**outils personnalisés**
- 🔄 **Remobilisation professionnelle et aide à la reprise**



Repérer les  
**SAVOIR-ÊTRE &  
SAVOIR-FAIRE**

Déterminer les  
**BESOINS SPÉCIFIQUES  
COMPENSATIONS  
FREINS PERSONNELS**

Projet de  
**CARRIÈRE**



# NOS RÉFÉRENCES

# en accompagnement individuel

*Ils nous font confiance ! (mais pas qu'eux...)*



**CONTACTEZ-NOUS !**

Question(s), remarque(s), suggestion(s), demande d'information(s)  
(ou juste envie de nous parler)

[www.thconseil.fr](http://www.thconseil.fr)

[contact@thconseil.fr](mailto:contact@thconseil.fr)

04.78.57.94.23

